

Rapport d'information sur le grand âge dans les outre-mer (Assemblée nationale)

07/02/2020

Ce rapport présente dans une première partie un état des lieux, qui indique que les outre-mer sont confrontés à un vieillissement accéléré de leur population, bien que les territoires ne soient pas encore concernés de la même manière. La seconde partie relève que les personnes âgées y sont en moins bonne santé que dans l'hexagone et que « la prise en charge de la dépendance reste à inventer dans les outre-mer », l'offre d'établissements étant inadaptée et la population présentant une grande vulnérabilité économique. Le rapport évoque dans une troisième partie le développement d'une activité liée à la dépendance et la nécessité de « replacer l'humain au centre des préoccupations » (information pour garantir les droits ; couverture du reste-à-charge en matière d'hébergement ; développement des résidences autonomie).

La mission formule 8 préconisations : faire du grand âge une priorité nationale ; promouvoir la connaissance du grand âge ; améliorer la diffusion de l'information liée ; favoriser l'attractivité des services liés au grand âge ; moderniser les services aux personnes âgées et dépendantes ; repenser et adapter le logement ; prévenir pour retarder l'entrée dans la dépendance ; reconnaître le rôle indispensable des « aidants ».